

L'INFO-RESEAU

L'actu du Réseau Centres de Soins Faune Sauvage

Zoom sur...
L'état sanitaire des populations de sangliers



© Loury CAVALIE

SOMMAIRE

1- POUR LES CURIEUX

Le P'tit mot.....	p.1
Actualités.....	p.2
Le point IAHP.....	p.2
Dossier : Zoom sur l'état sanitaire des populations de sangliers.....	p.3
On parle des centres.....	p.4

2- POUR LES MEMBRES

Vie du réseau.....	p.5
--------------------	-----

LE P'TIT MOT

L'été de tous les maux touche à sa fin, et déjà l'automne nous submerge de sa vague de contamination d'influenza aviaire.

Le travail passionnant des soigneurs devient écrasant lorsqu'aux difficultés financières s'ajoutent des événements sanitaires et environnementaux devant lesquels nous nous retrouvons impuissants.

Nous espérons que la rentrée politique ne passera pas à côté du sujet de l'avenir de ces structures qui se sont courageusement démenées pour assurer leur mission de prise en charge de la faune sauvage **dans un contexte estival exceptionnellement difficile, et qui tend à devenir récurrent.**

C'est donc maintenant qu'il faut trouver des solutions, avant que les centres ne soient complètement asphyxiés...

Le point IAHP :

(INFLENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE)

La propagation du virus IAHP avait conduit le centre de soins de la Station LPO de l'Île Grande à cesser les accueils d'oiseaux marins, afin de préserver les autres pensionnaires d'une euthanasie préventive. Comme nous nous en doutions, le virus poursuit sa course au rythme de la migration automnale. Dans ce contexte d'insécurité sanitaire, d'autres centres ont dû prendre la même lourde décision : c'est le cas du CHENE (76), d'Hégaldia (64), d'Alca Torda (40), du CVFSE (44), de PIAFS (56) et des centres LPO de la façade littorale Atlantique. Le centre de soins du marais aux oiseaux est actuellement fermé par décision administrative de la DDPP.

Un nouveau symptôme qui pourrait être dû au virus a été observé sur des sujets testés positifs : des lésions oculaires provoquant une opacité de la cornée chez les fous de bassan et les guillemots de Troil. D'autres pays européens (Espagne, Pays-Bas, Suède) ont fait le même constat.



© Armel DENIAU

Le laboratoire français de référence a commencé à identifier des souches en circulation, appartenant toutes à H5N1, mais avec des adaptations d'une souche aux laridés et une autre aux fous de bassan.

Une Bernache du Canada, retrouvée morte dans le Parc de Majolan, à Blanquefort dans la métropole bordelaise, positive au virus, nous alerte sur la possible propagation du virus en milieu urbain.

Après que des cas positifs aient été détectés dans deux élevages de l'Ain, trois oiseaux sauvages ont été retrouvés contaminés, ce qui confirme que le virus se répand maintenant dans les terres.

Il n'y a heureusement toujours pas de changement quant au caractère non-zoonotique de la souche d'H5N1 qui circule, mais les risques de diffusion du virus par le déplacement d'oiseaux malades ou de cadavres est bien présent.

C'est pourquoi nous demandons aux personnes découvrant des oiseaux marins et oiseaux d'eau (espèces les plus à risques) en détresse de ne pas déplacer les animaux et de contacter les services de leur DDPP pour connaître la marche à suivre, les centres de soins ne pouvant malheureusement pas prendre le risque de les accueillir dans leurs locaux.

300 personnes réunies sur la plage ont formé le mot « fous », en hommage aux oiseaux de Rouzic décimés par la grippe aviaire © reperdelouest.bzh



L'association E.T.A.P.E.S organisait, le dimanche 18 septembre 2022 à Pleumeur-Bodou, une marche en hommage à l'attachement des habitants pour ces oiseaux, symboles du patrimoine naturel local.



La sécheresse n'avait pas dit son dernier mot...

Présente dans la terre et les sédiments aquatiques, la bactérie produisant la toxine botulique a encore sévi, à la faveur de l'été chaud et sec que nous avons connu cette année. Les niveaux d'eau étant bas, l'eau s'appauvrit en oxygène, favorisant son développement.

Plus de 500 oiseaux, dont une majorité de canards, sont morts à l'étang de Capestang, dans l'Hérault.



Encore du plomb dans l'aile !

En Auvergne-Rhône-Alpes, le centre de soins le Tichodrome et la délégation régionale de la LPO déplorent l'accueil d'une 8ème victime de tir illégal : le même chiffre que l'année passée à la différence près que la saison de chasse, période durant laquelle on recense davantage ce genre de délits, n'a pas encore commencé.

Il s'agit d'un Circaète Jean-le-Blanc qui s'ajoute aux 21 autres rapaces protégés victimes de tirs ou d'empoisonnement en Auvergne-Rhône-Alpes depuis le début de l'année.

Comme il est de rigueur, les deux associations ont conjointement porté plainte.



© Radio / Le Tichodrome



Double peine pour les blaireaux de l'Orne

Au Nord-Ouest du département, des blaireaux pourraient avoir été infectés par la tuberculose bovine déclarée dans plusieurs cheptels d'élevage bovins. Du coup, on projette un [arrêté préfectoral](#) autorisant à réguler les blaireaux, au cas où...

Il vous reste d'ailleurs 10 jours pour signer la pétition visant à interdire le déterrage des blaireaux : <https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1012>



Le retour du Pygargue à queue blanche dans le ciel français

Après avoir privé notre ciel de son absence pendant 130 longues années, l'Homme - sous les traits de Jacques-Olivier Travers et de tous ceux qui ont participé à la réussite de cet ambitieux [programme de réintroduction](#) - tente de réparer le mal causé par les persécutions à l'origine de la disparition de l'espèce. Celle-ci bénéficie, depuis son timide retour naturel en 2011 en Lorraine, puis en Brenne et en Champagne, d'un Plan National d'Action.

C'est finalement en Haute-Savoie, dernier bastion du pygargue en France continentale, que 4 individus nés dans le Parc des Aigles du Léman ont été relâchés. Quinze années de travail acharné récompensées et une belle revanche pour ce majestueux rapace qui se nourrit essentiellement de poissons.

Le projet prévoit de libérer 85 autres oiseaux sur les dix prochaines années afin d'assurer la viabilité des populations.



© Les Aigles du Léman

ZOOM SUR L'ETAT SANITAIRE DES POPULATIONS DE SANGLIERS

La peste porcine africaine

Les centres de soins à la faune sauvage, encore oubliés !

Cet été, le Réseau a reçu l'appel de touristes français en séjour en Italie au sujet d'un marcassin orphelin. Problème : en raison de la peste porcine africaine (PPA), les centres de réhabilitation de la faune sauvage italiens n'accueillent plus cette espèce.

Quelle est cette maladie qui est en passe de franchir les portes de notre territoire ?

En 2019, une campagne de sensibilisation de tous les acteurs étant susceptibles d'être concernés de près ou de loin par la PPA avait été diffusée... Tous ? Eleveurs, chasseurs, vétérinaires, transporteurs, voyageurs... mais une fois encore, les soigneurs faune sauvage ont été oubliés ! Pourtant, nous découvrons qu'un Plan National d'Action a vu le jour cette année, et qu'il affirme que « La surveillance dans les élevages et dans la faune sauvage est essentielle pour détecter le plus tôt possible toute suspicion de cas sur le territoire national ». Les centres de soins à la faune sauvage reçoivent régulièrement des appels de découvreurs concernant cette espèce, et en 2021, 66 sangliers ont été pris en charge par des centres de soins membres du Réseau !

Un virus importé par les activités humaines...

Cette maladie virale hémorragique, endémique à l'Afrique subsaharienne dont les espèces locales de suidés (phacochères et potamochères) sont les hôtes asymptomatiques, touche aujourd'hui les porcs et sangliers des autres régions du monde.

Son introduction sur notre continent est due à l'importation de viandes contaminées et elle s'est propagée depuis les élevages à la faune sauvage. Aucun vaccin ni traitement n'existe à l'heure actuelle. Au vu des enjeux socioéconomiques, la déclaration est obligatoire et peut entraîner des interdictions d'exportation de produits porcins vers d'autres pays. Elle est donc classée danger sanitaire de 1ère catégorie.

... et qui touche essentiellement les suidés :

Le virus provoque une dégradation des fonctions immunitaires dont l'emballement provoque une série de lésions à l'origine du décès.

Il existe 3 niveaux de virulence : la forme aiguë, subaiguë ou chronique. Les symptômes et lésions sont similaires à ceux décrits pour la peste porcine classique : hyperthermie, désordres hématologiques, rougeurs cutanées, anorexie, léthargie, troubles de la coordination, vomissements, diarrhée...

La mort survient en 4 à 13 jours avec un taux de 100 % lors de la forme aiguë, en 30 à 40 jours avec une mortalité moindre lors de la forme subaiguë. La maladie peut évoluer pendant plusieurs mois lors de la forme chronique.

Voir les signes cliniques [ICI](#) (*Attention, lien contenant des photos pouvant heurter la sensibilité des personnes non averties*).

Transmission de la maladie :

Les animaux peuvent se contaminer par contact direct ou indirect (nourriture ou environnement souillé) via les sécrétions et excréments.

Le virus peut survivre sur des vêtements, des chaussures, des roues de véhicule et d'autres matériaux, mais également dans des produits alimentaires distribués volontairement ou laissés à disposition des animaux. Extrêmement résistant, il peut en effet rester infectieux jusqu'à 6 mois dans des produits de porcs crus ou non cuits à cœur, et dans les charcuteries. Une raison de plus pour ne pas nourrir la faune sauvage, d'autant plus s'il s'agit de viande de porc dont l'origine n'est pas connue.

Prévention et contrôle de la maladie :

Présente depuis près de 8 ans dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, la PPA progresse vers l'Ouest.

Cette année, l'Italie affiche un score de 233 cas détectés dans sa faune sauvage, concentrés dans les régions du Piémont et de la Ligurie. L'Allemagne atteint les 1 155 cas, cumulant 4 118 cas depuis la première détection en septembre 2020. La Pologne est le pays européen le plus concerné avec 1 298 cas.

En France, 179 cadavres de sangliers signalés ont été prélevés et testés par le Réseau SAGIR durant les saisons de chasse 2020/21 et 2021/22. Ils étaient tous négatifs, la France restant officiellement indemne à ce jour. Cependant, l'évolution des foyers reste à surveiller car si la détection des cas est relativement stable voire à la baisse, 76 km séparent nos populations de sangliers des derniers foyers détectés en Italie au cours des 4 dernières semaines.



Sources :

- ANSES
- Plateforme ESA
- Site du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
- Fiche technique de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)

La maladie d'Aujeszky

Après la reprise officielle de la chasse mi-septembre, vous entendrez peut-être parler de la maladie d'Aujeszky.

Comme chaque année, cette maladie, qu'on appelle aussi « Pseudorage », provoque le désarroi des chasseurs qui perdent leurs chiens rapidement après que ceux-ci aient développé des symptômes similaires à ceux du virus de la rage.

Pourtant, cette maladie est peu connue : réputée contagieuse chez toutes les espèces de mammifères, cette maladie virale touche habituellement les suidés (sangliers, porcs) et accidentellement les

carnivores, les bovins et les ovins qui sont des culs-de-sac épidémiologiques. Les humains, eux, n'y sont pas sensibles.

La situation en France :

En 2008, la France continentale a été officiellement reconnue indemne de la maladie d'Aujeszky dans ses élevages de porcs ou de sangliers, après plus de 20 ans de lutte (vaccination, mesures sanitaires...). Pourtant, chaque année des foyers sont déclarés en France et la maladie reste présente au sein des populations sauvages de sangliers qui sont généralement des porteurs sains, la mortalité concernant essentiellement les jeunes individus.

Selon les résultats de l'enquête nationale sérologique menée chez le sanglier sauvage de 2000 à 2004

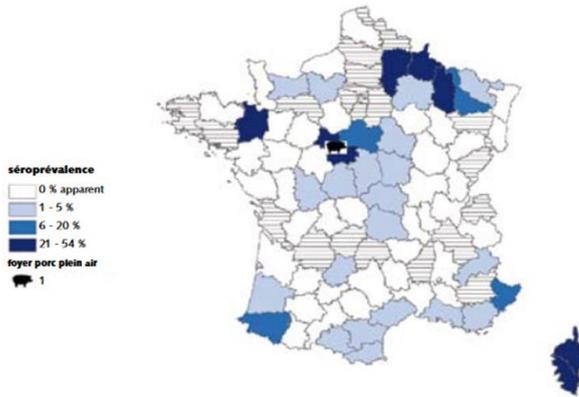
publiés par l'ANSES, la séroprévalence moyenne chez les animaux de plus d'un an est de 6 % sur le continent et il semble exister une circulation à bas bruit sur une partie du territoire et quelques zones de plus forte circulation virale. C'est le cas en Corse, où les sangliers sont en contact permanent avec certaines catégories de porcs élevés en liberté. Dans ce département, la séroprévalence moyenne passe à 53 %, ce qui a motivé la mise en œuvre d'un plan d'éradication de la maladie chez le porc.

En 2021, 66 sangliers ont été accueillis dans les centres de soins membres du Réseau



Marcassin accueilli au centre de soins de Faune Alfort

Figure 3 Pourcentage de sangliers de plus d'un an séropositifs vis-à-vis de la maladie d'Aujeszky et présence d'un foyer domestique d'origine sauvage dans le Loir-et-Cher (d'après Hars et al. 2008).



Quels sont les symptômes de la maladie ?

Chez les *marcassins sevrés*, la maladie est principalement respiratoire, avec des signes cliniques qui comprennent généralement la fièvre, l'anorexie, la perte de poids, la toux, les éternuements, la conjonctivite et la dyspnée. Les porcs sevrés ont tendance à se rétablir après 5 à 10 jours. Les *sangliers adultes* peuvent être porteurs sains et donc asymptomatiques.

Ce sont les *marcassins âgés de moins d'une semaine* qui sont les plus vulnérables et chez qui le virus provoque une méningo-encéphalite. Les symptômes évoqués plus haut sont alors rapidement suivis de tremblements, de convulsions ou d'autres signes impliquant le système nerveux central.

Une paralysie des membres postérieurs peut se produire, certains individus se retrouvent en décubitus et pédalent ou bien marchent en rond. Les mortalités dans ce groupe d'âge sont très élevées ; une fois que des signes neurologiques se développent, l'animal meurt généralement en 24 à 36 heures. Des morts subites (sans symptômes préalables) peuvent aussi survenir.

Le Centre pour la Sécurité Alimentaire et la Santé Publique (CFSPH) de l'Iowa dans sa [fiche technique](#), précise que des cas cliniques ont été signalés chez des visons et des renards issus d'élevages. Chez des *renards* d'élevage on a pu documenter des symptômes de fièvre, d'anorexie, de vomissements et de dyspnée, un prurit intense, des grognements fréquents et des signes d'inconfort (passer de position couchée à debout de façon répétitive). Chez les renards, le taux de morbidité était d'environ 80 % et le taux de mortalité était de 100 %. Chez les *visons* d'élevage, les signes cliniques observés comprenaient des symptômes neurologiques (par exemple, des comportements anormaux comme la morsure de cage), l'anorexie, la diarrhée, la dyspnée et les vomissements. La mortalité chez les visons peut être élevée ; le taux décrit était de 80 à 90 %.

Les centres de soins pourraient-ils être concernés ?

Bien que la contagion semble plus anecdotique en milieu naturel, la célérité avec laquelle le virus tue son hôte laisse à penser que la mortalité en milieu naturel est sans doute sous-estimée. En Europe, un cas de [contamination chez un renard sauvage a été documenté](#), et fait intéressant, l'épidémiologie moléculaire a permis de déterminer que la contamination de ce dernier a eu lieu non pas par l'intermédiaire des populations de sangliers sauvages, mais par celui d'un élevage de porcs domestiques contaminés.

Si les risques d'accueillir un sanglier porteur qui puisse transmettre le virus sont moindres, les éléments suivants sont à prendre en compte :

- Le virus peut être latent et réactivé via des facteurs de stress et des injections de corticostéroïdes ;
- La contagion peut survenir via les sécrétions bucco-nasales des animaux infectés et le virus peut rester actif jusqu'à plusieurs semaines dans le sol.

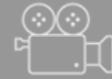
Pour plus d'informations :

https://www.cfsph.iastate.edu/Factsheets/fr/aujeszkys_disease-fr.pdf

ON PARLE DES CENTRES

et de leurs pensionnaires

REPORTAGE



Retrouvez l'épisode 10 de la web-série « colocalitaires sauvages » de la LPO : [Hérissons, limitons les dangers !](#)

PRESSE



 Bonne nouvelle à Valras-Plage

Grâce notamment au travail de nos collègues du [CESTMed](#) et des bénévoles des associations Orpellières & Sea Shepherd, [95 petites tortues caouannes \(*Caretta caretta*\) ont pu rejoindre la mer](#). Retrouvez le [communiqué de presse](#) qui détaille l'organisation des interventions de protection et soulève des questions intéressantes auxquelles le suivi scientifique permettra sans doute un jour de répondre : certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce la conséquence d'une augmentation des effectifs, de température de l'eau ou encore des courants plus favorables ?



PROGRAMMES SCIENTIFIQUES



Premier signalement d'*Ornithomya comosa* en France et en Belgique !

Pour découvrir cette mouche pupipare qui parasite principalement les hirondelles, cliquez dessus !

Pour rappel, chaque année, des centres de soins participent volontiers au programme PUIPO.

